

0230020X
ACADEMIE DE LIMOGES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN
10 PLACE MOLIERE
23000 GUERET
Tel : 0555417000

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Découpage trimestriel des frais scolaires - 2024

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/10/2023

Réuni le : 14/11/2023

Sous la présidence de : Olivier Derouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le découpage trimestriel des frais scolaires 2024.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Découpage trimestriel des frais scolaires pour l'année civile 2024 approuvé par le Conseil d'Administration selon la pièce jointe en annexe, avec application des forfaits suivants :

- Lycéens demi-pension 5 jours
- Lycéens demi-pension 4 jours (sauf mercredi)
- Lycéens pension 5 jours
- Étudiants demi-pension 5 jours
- Étudiants demi-pension 4 jours (sauf mercredi)
- Étudiants internat 5 jours

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0